

# Élaborer son plan bleu en 5 étapes

## 1. Constituer une équipe dédiée

Le directeur s'appuie sur une équipe projet constituée de membres de la direction, du personnel soignant, du personnel administratif, de représentants des résidents et obligatoirement du médecin coordonnateur.

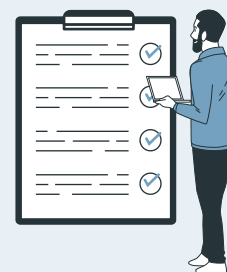


## 2. Identifier les risques & les menaces

- En menant une démarche méthodologique d'identification, d'analyse et de hiérarchisation des risques et menaces.
- En cartographiant et en priorisant les menaces par fréquence et gravité.

## 3. Évaluation des capacités de réponse

En recensant les ressources matérielles, technologiques et humaines disponibles dans un document appelé « fiche de présentation de l'établissement ».



## 4. Planifier la réponse aux situations de crise

- En élaborant des protocoles détaillés pour chaque type de crise identifiée.
- En élaborant des procédures de déclenchement et de levée de l'alerte.
- En mettant en place une cellule de crise dirigée par le directeur de l'établissement.

## 5. Plan de formation, entraînements et RETEX

- Élaborer un plan de formation annuel pour le personnel.
- Organiser des exercices réguliers de simulation de crise.
- Analyser les retours d'expérience (RETEX) pour optimiser les protocoles.

